

Le tournant de la conversation : Hypothèses sur l'échec d'une rhétorique conversationnelle autour de 1700

Michel Wauthion

Université de la Nouvelle-Calédonie
michel.wauthion@univ-nc.nc

1 La conversation, canal de la connaissance

L'analyse des interactions verbales dans le champ des études linguistiques est pris en charge par la pragmatique du langage, au carrefour de l'analyse du discours et des études conversationnelles. Les outils de description régulièrement mis à jour comprennent, outre les repaires fondamentaux donnés par la philosophie du langage (Austin, Grice, Searle), un ensemble d'éléments à orientation davantage sociolinguistique ou axés sur la communication (Goffman, Gumperz, Hymes, voire Labov). La compétence de communication est un concept-clé sur lequel viennent se greffer les études sur la politesse, les moyens d'engager et de clore la conversation, etc. Dans le domaine français, de nombreuses études nous ont habitué à lire dans l'histoire de la conversation une aventure qui ressortit avant tout au domaine littéraire et très secondairement à la linguistique. La conversation dans l'histoire recherche la filiation du dialogue, de la correspondance littéraire, des romans épistolaires ou des salons. Ainsi, lorsque le Grand Siècle associe la grammaire à l'art de parler, ce n'est pas pour constituer une grammaire des conversations mais bien pour décomposer les éléments physiques et physiologiques associés à la faculté de langage. Contrairement à la grammaire, la rhétorique et la logique, la conversation ne fait pas partie du *trivium* qui, au sein des arts libéraux, représente une sorte d'état antérieur à ce qu'on nomme aujourd'hui les sciences du langage. Dès lors, les « rhétoriques de la conversation » reçoivent leur légitimité entre savoir-vivre et mondanité. Nous voudrions mieux éclairer dans cette contribution l'héritage grammatico-rhétorique de l'analyse conversationnelle dans les réflexions sur le français et la linguistique générale au XVIIe siècle.

1.1 La conversation: confusions de sens

Conversation constitue un piège sémantique car ce terme n'a pas toujours revêtu le sens de « dialogue entre gens d'esprit » que lui attribuent Méré (XVIIe siècle) ou Voltaire (XVIIIe siècle). Ce terme n'a pas toujours signifié « le dialogue entre gens d'esprit » que lui ont attribué les Modernes (Fumaroli, 1992 : 4). La *conversatio* désigne d'abord l'usage fréquent de quelque chose, l'intimité, la fréquentation. Jusqu'au XVIIe siècle, le sens est lié à *conversor*, c'est-à-dire se tenir habituellement en un lieu, vivre en compagnie, se comporter, se conduire. Le terme renvoie à la triple référence cicéronienne: *sermo*, *colloquium* et *eloquentia*. De ces trois mots, seul le premier, qui décrit l'orateur du Forum romain dans son loisir, possède un sens correspondant peu ou prou au sens moderne d'échange à bâtons rompus que nous attribuons au mot. Macrobe, au Ve siècle, distingue le *sermo convivialis* et la *disputatio matutina*, conférence dialectique. Le *colloquium* est d'esprit plus formel et l'*eloquentia* désigne l'aisance dans l'expression. La *conversatio* n'intervient que dans le sens d'être ensemble (sans qu'il soit question de discours) et de decorum, en indiquant tout ce qui relie les membres d'un même groupe social entre eux (gestes, vêtements, attitudes, habitudes, regards).

1.2 Cadre chronologique

L'établissement d'un cadre chronologique nécessaire et suffisant pour décrire le sentiment linguistique autour de 1700 ne va pas de soi. Si l'on cherche à restituer les pratiques discursives du temps, il y a deux volets à aborder, celui de la pratique proprement dite et celui des connaissances. En choisissant de nous prêter à un regard de linguiste, nous privilégions l'étude des textes qui consolident la place de la conversation dans la société. Un point de départ chronologique pourrait être représenté symboliquement par 1635. Cette date suit en effet de près la publication de *L'honneste homme ou l'Art de plaire à la Court* de Faret (1630) et marque la création de l'Académie française. D'une part, cela signifie l'introduction massive en France de cette culture humaniste du savoir-vivre importée principalement d'Italie (Castiglione (1524), Della Casa (1558) et Guazzo (1578)). D'autre part, cette date témoigne de la prise en main par l'Etat français de l'orientation de la langue vulgaire (mouvement que l'on peut faire remonter, avec des critères moins *nationalistes*, à Malherbe), avec l'objectif très clair de fournir au plus vite un outil rationnel et scientifique complet, qui soit en mesure de se substituer au latin et d'assurer indirectement le rayonnement de la France en Europe. C'est la première étape d'un cheminement linguistique qui établit une reconnaissance progressive de la langue parlée. L'événement qui acte ce mouvement est, on le devine, la publication des *Remarques sur la langue française* de Vaugelas (1647), dont il ne sera pas indifférent de comparer l'édition originale avec les manuscrits préparatoires.

Les pratiques orale et écrite sont mêlées pour des raisons multiples, parmi lesquelles figure celle de l'héritage cartésien. La représentation de la pensée est directement manifestée par les mots, quel qu'en soit le support. *L'art de parler* est à la fois l'objet de la *Grammaire générale* de Lancelot et Arnauld (1660) et celui de la *Rhétorique* de Bernard Lamy (1675). En marge de la tradition rationaliste se dessine une culture de la tradition grammaticale dans les milieux de la Cour et des salons. Ce sont les *Entretiens d'Ariste et Eugène* (1671), les *Doutes* (1674) et les *Nouvelles remarques sur la langue française* (1675) du Père Bouhours, ennemi juré et triomphant de Ménage, dont les *Observations* (1672) tentent d'opposer aux normes d'un usage centripète une tradition érudite plus accueillante. Ces ouvrages montrent la modification progressive de l'objet de la parole. Le sens de l'évolution se dirige vers une domination de la langue parlée, dont prennent acte, entre autres, les *Discours* du Chevalier de Méré (1677) ou *L'Art de plaire dans la conversation* d'Ortigue de Vaumorière (1688).

S'ouvre donc à la fin du XVII^e siècle un Age de la conversation, pratique orale codifiée, à la fois libre et soumise, qui rassemble autour d'elle les champs de la connaissance, la conduite de la politique et le devenir de la littérature. Les repères de ce règne conversationnel sont marqués par l'étude sur *Les Agréments du langage* de Gamaches (1718), le *Cours de Sciences* du Père Buffier (1732) et les *Essais sur divers sujets de littérature et de morale* de l'Abbé Trublet (1755). Cette période ne durera pas, car l'évolution linguistique et l'essor du sensualisme multiplient en quelque sorte les responsabilités d'une culture de la conversation qui ne peuvent aller de pair avec le programme scientifique chargé qui s'impose progressivement à la connaissance.

L'apparition de la *civilisation* chez Mirabeau (1759), comme la parution de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1751-1770), signent une dissociation définitive entre, d'un côté les marches de la science et du progrès, et de l'autre la politesse des moeurs. La question de l'origine du langage donne à celle de la langue des origines une dimension fondamentale dans l'intériorisation du processus de civilisation (Marivaux : *La Dispute*, 1744 ; Condillac : *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, 1746 ; Rousseau : *Essai sur l'origine des langues*, publié en 1781). La conversation ne se pose plus le problème de la liberté et de la morale parce que les enjeux éthiques se cristallisent ailleurs. En même temps, la langue écrite reprend possession des rênes de la (bonne) conduite linguistique, non plus à travers le prestige d'une culture latine mais dans l'interprétation que le XVIII^e siècle *civilisé* se fait des Classiques du Grand siècle. Le français a accompli la boucle linguistique qui en fait la langue par excellence des *Lumières* mais, comme on sait, le résultat abouti de l'outil sera la propre cause des difficultés de restructuration successives.

Ruban idéologique

Courtisan	Honneste homme					Galant homme		Philosophe	
XVIe s.	1635	1647	1660	1671	1688	1700	1718	1734	1759
courtoisie	urbanité		bienséance et convenances	bel esprit		politesse (noble) vs civilité (roturière)	galanterie		civilisation
masque			sincérité vs affectation			visage (lisse)			mascarade
	préciosité		polissage de la grammaire, de la langue et des mœurs			éloquence naturelle vs art rhétorique			galant homme vs homme galant
<i>sprezzatura</i>	raillerie		louange	surprise		(fine) plaisanterie	compliment vs flatterie		
	prestige de l'orateur		émotion rhétorique			puissance du savoir			
latin écrit	modèle de la conversation							français écrit	

Nous risquons ce tableau, inspiré des coupes de stratigraphie, à seule fin d'éclaircir l'orientation de notre enquête. Il va de soi que le mouvement qui se dessine n'interdit pas les retours, que les datations sont en général l'indice des publications qui nous ont informé ; enfin que nous associons un terme à une période sans prétendre qu'il soit absent auparavant ou ensuite. Cela vaut en particulier pour l'ensemble des notions plus ou moins synonymes de politesse, qui se substituent très souvent l'une à l'autre.

2 Le bon usage, c'est l'usage du monde. (1630-1647)

2.1 L'Honneste homme de Nicolas Faret

Notre tour d'horizon des pratiques conversationnelles sera naturellement plus bref que les œuvres contenues dans ce programme. Nous choisissons de ne développer ici que le mouvement *ascendant* vers « l'âge de la conversation ». Un examen sommaire du traité de Nicolas Faret, *L'honneste homme ou l'Art de plaire à la court* (1630) fait apparaître, au titre des différences avec *Le Livre du Courtisan* (1580 [v.o. italienne 1528]) dont il s'inspire par ailleurs de façon écrasante, l'attention prêtée à la conversation entre égaux. En effet, l'examen de l'attitude qu'il convient de prendre à l'égard du Prince ne nous apprend rien de nouveau : pour lui plaire, il faut connaître ses goûts et alimenter la conversation dans ce sens, ne pas paraître contraint de l'obéissance qu'on lui témoigne, et gérer au mieux le dilemme où l'on se trouve de ne pas déplaire en se montrant ni trop habile ni trop peu. « Car si une fois il (le souverain) se persuade qu'il est plus habile que celui qui le conseille, ou qui l'entretient, dès là sans doute il le méprisera ; et s'il s'aperçoit aussi qu'il le soit moins, il aura peine à le souffrir. » (Faret, 1630 : 53) Pour se tirer de cette difficulté, Faret conseille au courtisan de préférer autant qu'il est possible l'exécution des tâches plutôt que leur programmation. Avec ses amis, il est au contraire loisible de « laisser aller tous ses mouvements naturels au dehors, avec une nonchalance qui nous rend souvent presque tout à fait dissemblables de ce que nous paroissions en public. » (*ib.* : 57) Faret nous indique là qu'il existe une intimité où se révèle la vraie nature de l'honnête homme, qui n'est donc pas aussi coextensive à la représentation que la vie de cour impose. Le prolongement de la vie publique dans la vie privée, voire la négation de celle-ci, constitue l'un des aspects de la société de cour mis en avant par Elias pour expliquer le fonctionnement de l'absolutisme. Avec Faret, nous nous situons encore en deçà de cette étape. Si la marge de manoeuvre de la *sprezzatura* (« désinvolture » traduction Pons, « nonchalance » traduction Chapuis) a disparu, qui existait encore chez le courtisan dans l'art de plaire au Prince par la désinvolture (Faret déconseille l'usage de l'effronterie), le moment n'est toutefois pas encore venu où le système monarchique de Louis XIV étouffera la vie privée des courtisans dans la résidence à Versailles. Un espace privé demeure mais il est réduit à la portion congrue, tant l'opinion commune exerce une force centripète sur les comportements. L'honnête homme décrit tout au long du siècle vit précisément de la communautarisation des actions et de la bonne conduite. L'amitié défendue par Faret est donc une relation vouée à l'introduction à la vie de cour ; celle-ci est déterminante au point d'interdire les fréquentations qui, par leur manque de noblesse, sont susceptibles de donner une mauvaise image du courtisan et de ceux qui lui confient son amitié.

Les « maximes » de la conversation chez Faret ont mission d'assurer l'insertion sociale de l'honnête homme. Elles tiennent essentiellement en deux aspects. D'une part, il faut faire preuve de maîtrise de soi : « Soyons donc maîtres de nous-mêmes, et sçachons commander à nos propres affections, si nous désirons gagner celles d'autrui [...] Si la générosité n'y est point offensée, (un esprit modéré) sçaura feindre, il sçaura desguiser » (*ib.* : 69). D'autre part, la complaisance ne doit évidemment pas montrer la dissimulation à laquelle elle peut donner lieu. Ce n'est qu'en compagnie de ses pairs que l'honnête homme peut donner libre cours à ses sentiments, l'environnement vertueux garantissant de la bonne réception de ses propos.

Evidemment, Faret ne laisse de liberté que celle qui est entièrement maîtrisée, puisque la similitude qu'il désigne entre les honnêtes gens couvre, comme nous l'avons vu, bien des contraintes. L'opinion commune sur la liberté et la nature humaine est considérablement encadrée et l'on se souviendra que la description de l'Age de la conversation par Fumaroli évoque la redécouverte de l'ingéniosité à l'intérieur même de la contrainte rhétorique. L'invention naît dans un environnement où l'affranchissement est loin de se déployer hors du monde.

Le témoignage de Faret est important parce que, émanant d'un des premiers Académiciens, il nous permet de brosser le portrait de la conduite linguistique dans l'interaction que vont compléter les

Remarques sur la langue française de Vaugelas. L'interprétation que nous allons donner de la politique linguistique montre de quelle manière la mainmise politique sur l'évolution linguistique va de pair avec une maîtrise de la conduite morale et des moeurs en général. Richelieu assigne à l'Académie la tâche de faire du français une langue scientifique qui assure définitivement la relève du latin par la langue vulgaire, qui est langue royale. L'objectif est politique et poursuit le train de réformes lancé par Malherbe contre la Pléiade : « Pour « défendre et illustrer » efficacement la langue française, il fallait moins se soucier d'inventer, comme les érudits de la Pléiade, que de se préoccuper de stabiliser l'*élocution* de la langue, en la pliant à des conventions admises par tous » (Fumaroli, 1994 : 31). L'Académie en place ne recrute pas ses membres parmi les seuls spécialistes de la langue. Von Wartburg (1988 : 142-146) insiste sur ce fait : les questions linguistiques sont abordées en France par des gens du monde qui n'écrivent guère et se soucient donc de l'expression orale avant tout.

2.2 Les Remarques de Vaugelas.

Vaugelas (1647) faisait-il oeuvre de sociolinguiste en rédigeant ses *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire* ou déployait-il simplement son obséquiosité politique ? Les opinions sont à ce sujet contradictoires selon que l'on oriente le bon usage vers la langue parlée ou la langue écrite. Notre point de vue est que les notes de Vaugelas constituent le pendant *linguistique* de ce que Faret propose au niveau des interactions. Faret propose un modèle, « une idée de ce qui est possible, [plutôt] qu'un exemple d'une chose qui se voye communément » (Faret, 1630 : 103). Vaugelas donne à cet honnête homme un langage et, pour ce faire, il trouve un modèle réel, qu'il lie à son idéal de perfection.

Considérons le milieu du XVII^e siècle, qui voit l'épanouissement en France d'un genre littéraire oral de la conversation. Fumaroli argumente ce point de vue en brossant un tableau du cheminement intellectuel qui, au départ de l'Italie et des acquis de la *Civile Conversazione* de Guazzo, a gagné la France, à travers l'humanisme catholique de saint François de Sales. L'émancipation des langues vulgaires par rapport au latin se développe à plusieurs niveaux. Du point de vue littéraire, la rupture avec la référence latine est lancée par Montaigne et relayée par Malherbe. Elle consiste à donner au français une légitimité à la fois sur le plan de la forme et du contenu. Montaigne met en place un dialogue avec la pensée dans tous ses états, qui brasse directement par le français l'ensemble des questions que pose la condition humaine, éclairée par la culture humaniste qu'il incarne. L'univers reconduit dans son livre est bâti à l'écart des pressions morales que pourraient exercer le grand monde et la vie de cour, dégagé des contraintes de l'ordre d'un traité. De son côté, Malherbe prend acte de l'impasse à laquelle le modèle latin a conduit les développements stylistiques et expressifs de la langue littéraire. Certes, la langue de la Cour doit être *polie*, conforme à la noblesse et au raffinement des nouvelles sociétés civiles. Mais, raisonne Fumaroli, il y a une impossibilité tout simplement physique à appliquer la tradition de l'éloquence gréco-latine pour l'illustration d'une langue différente, qui possède des caractères propres. Il faut adapter ce modèle pour le rendre adéquat au statut auquel aspire le royaume de France, c'est-à-dire celui d'incarner le classicisme des temps modernes. En élevant le français à l'égal des langues anciennes, on permet à la culture rhétorique de trouver un débouché véritable, une actualisation dans la conversation élevée au statut de manifestation culturelle. Mais en instituant un âge d'or et en prétendant amener la langue à un état de perfection, on prive en quelque sorte les générations futures de toute possibilité de régénérer le langage en fonction d'une société qui, elle, évolue. Une fois le seuil de perfection jugé atteint, la politique linguistique d'un pouvoir absolu *sans états d'âme* consistera à verrouiller l'évolution de la langue. On voit très bien comment une telle prétention sied à une autorité sans partage mais risque, en cas de modification de la donne politique, de se révéler un facteur négatif. Quelle est dans ce contexte l'attitude de Vaugelas ? « Raisonner sur l'usage », plutôt que l'infléchir au nom de la raison.

V.2. Ceux-là se trompent lourdement , & peschent contre le premier principe des langues, qui veulent raisonner sur la nostre, & qui condamnent beaucoup de façons de parler généralement receües, parce qu'elles sont contre la raison [...] en cela il est de

l'Usage comme de la Foy, qui nous oblige à croire simplement & aveuglément, sans que notre raison y apporte sa lumière naturelle ; mais que neantmoins nous ne laissons pas de raisonner sur cette mesme foy , & de trouver de la raison aux choses qui sont par dessus la raison.

Cette position, qui semble favorable au primat de l'observation sur le jugement, reste toutefois soumise à un cadre globalement subordonné à une visée normative. On retrouve cette vision dans la très célèbre leçon du « bon usage », toute d'oralité et d'écriture mêlées.

X.2 Car il sera toujours vray qu'il y aura un bon et un mauvais Usage, que le mauvais sera composé de la pluralité des voix, et le bon de la plus saine partie de la Cour, et des Escrivains du temps ; qu'il faudra toujours parler et escrire selon l'Usage qui se forme de la Cour et des Autheurs, et que lors qu'il sera douteux ou inconnu, il en faudra croire les maistres de la langue, et les meilleurs Escrivains. Ce sont des maximes à ne changer jamais. A tout ce que je viens de dire [...] un des nos Maistres ajoute [...] que quand une langue a nombre & cadence en ses periodes, comme la Françoisie l'a maintenant, elle est en sa perfection, & qu'étant venue à ce point, on peut donner des reigles certaines, qui dureront tousjours.

2.3 Postérité des *Remarques*

Vaugelas conclut ses *Remarques* par deux courts chapitres sur la pureté et la netteté du style. Il termine enfin par l'évocation des aspects de la langue qu'il reviendra à un hypothétique *Quintilien français* de traiter : « la propriété des mots et des phrases, l'élégance, la douceur, la majesté, la force, & ce qui résulte de tout cela, l'air & la grace, qu'on appelle le je ne sçay quoy, où le nombre, la brièveté et la naïveté de l'expression ont encore beaucoup de part ». Cet appel sera entendu et le genre des remarques est lancé, opposé exact de l'exposé de principe, savant désordre fait d'érudition et de notes de terrain, prises sur le vif d'une conversation ou en marge d'une lecture. Ce genre s'est imposé et a donné lieu à une postérité bien vivante de considérations fragmentées sur les usages linguistiques, toujours plus orientées vers la langue parlée. Le souci de ces sortes de grammairiens qui, derrière l'usage, font un reportage sur l'air du temps, n'est pas de procéder à une analyse globale des pratiques linguistiques. Bouhours, continuateur reconnu de Vaugelas, pratique le genre des remarques et du dialogue dès les *Entretiens d'Ariste et Eugène* (1671). Le troisième entretien sur la *Langue française* développe des considérations fines sur la conduite des moeurs dans la société. Certes, son éloge de la conversation royale ne s'autorise aucune critique et la supériorité naturelle du français sur les autres langues est un fait certain pour Bouhours. Mais, malgré ces prémisses que la société du temps considérait incluses dans l'ordre universel, le dialogue qu'Ariste et Eugène conduisent tandis qu'ils marchent fictivement face à l'océan, les fait s'interroger avant tout sur des faits de parole. C'est la voie à laquelle engage Vaugelas. Ayres-Bennett (1987 : 67) a examiné le manuscrit de l'Arsenal, qui précède d'une dizaine d'années la publication des *Remarques*. Les commentaires très bien étayés que le texte lui inspire éclairent notre propos. En effet, il apparaît que le projet initial de Vaugelas était très nettement orienté vers la langue écrite, ce qui explique la disparité souvent relevée entre l'esprit de la *Préface* et le corps des *Remarques*. Dans le manuscrit, les considérations sur les critères de fiabilité des témoignages sont évidemment absentes et les questions de prononciation réduites de moitié. Cela veut dire que Vaugelas, entre le manuscrit et la publication, a orienté son modèle normatif du côté de l'oral à un moment où, comme nous l'avons relevé, la légitimité des langues vulgaires devient acquise. Il a pris conscience de l'impact des salons, de la nécessité d'employer le mot qui plaît à son destinataire pour assurer la réussite d'une communication. Peut-être a-t-

il lu Faret ; il a assurément été gagné par le premier esprit mondain. Le témoignage de l'Usage opère à la fois dans les réflexions destinées au monde des honnêtes hommes et dans l'esprit d'ouvrages ordonnés plus méthodiquement, comme la *Logique* de Port-Royal. Il est le reflet d'une attitude linguistique qui s'oriente vers une reconnaissance des valeurs de la pratique parlée. Une place égale est faite pour le discours ordinaire comme référence linguistique. Mais, bien sûr, cette pratique n'est pas déliée et l'évolution sémantique de la conversation est là pour en témoigner ; il s'agit bien d'une rhétorique. La conversation comme moteur des pratiques linguistiques ne sera possible que pour autant qu'il y ait un cadre à celle-ci. En parallèle se poursuit une entreprise de légitimation scientifique de l'écriture. A l'époque de Vaugelas, l'émancipation est incomplète parce qu'à une interaction massive entre l'écrit et la conversation doit encore succéder une *culture* par la conversation, c'est-à-dire un savoir d'essence verbale, dans un équilibre entre liberté et contraintes rhétoriques.

3 Art de parler, art de penser : Port-Royal (1660-1683)

La réflexion linguistique ne se limite pas aux prescriptions de l'Académie, loin de là. Le rationalisme de Descartes participe lui aussi au vaste mouvement d'habilitation du français à traiter tous les états de la connaissance : « Et si j'écris en français qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens » (Descartes, *Methode* : 95). Au moment où Vaugelas rédige le premier manuscrit de ses *Remarques*, Descartes fait le pari de l'esprit universel atteint à travers le français. Et ce pari s'exprime à la fois quant à l'énonciation, c'est-à-dire l'écriture, et la réception du message, c'est-à-dire le public qui entend cette langue. La raison selon Descartes s'expose avec la force de la persuasion polie, dans une langue civile, solidaire (théoriquement) des pratiques mondaines, contrairement à Montaigne.

Le programme de structuration des connaissances linguistiques, composé selon la tradition latine à la fois d'une philosophie, d'une rhétorique et d'une grammaire, se transforme avec l'héritage cartésien en un édifice assez vaste pour gérer à la fois le nouveau rapport méthodologique entre pensée et langage, mais aussi l'ancrage pragmatique des théories, le nouveau souffle offert par le traitement direct des problèmes dans la langue vulgaire. Auroux rappelle que le rapport entre les trois composantes du *trivium* s'inverse au XVIII^e siècle et cite par exemple « le *Traité des Tropes* de Dumarsais (1730), (...) présenté comme une introduction à la grammaire et la logique, (...) parce qu'il s'agit de présenter à la science un discours débarrassé des pièges de l'ornement. » (Auroux, 1995 : 131). Le discours ordinaire, expliquent Arnauld et Nicole (1978 [1683] : 194-197), impose des raccourcis cognitifs et nous amène à désigner comme un même sujet des entités en réalité différentes. C'est le cas des corps fluctuants comme le cours d'un fleuve, les cellules de la peau, l'air qu'on respire, qui sont en continuelle mutation mais dont on convient de déclarer qu'ils sont stables. A partir de cette propriété du langage ordinaire, les auteurs envisagent de restituer la proposition étendue correspondant à l'énoncé : « Ceci est mon corps ». La contradiction apparente entre l'objet désigné par le pronom (un morceau de pain) et le référent anaphorique (le corps de l'énonciateur) disparaît lorsqu'on considère la confusion des sujets dans le langage ordinaire : « Ceci qui est du pain dans ce moment-ci est mon corps dans cet autre moment ». Il en résulte que les pronoms possèdent la même propriété que les noms de pouvoir renvoyer à travers un même emploi dans la langue à des états différents de leur référent. Bien entendu, le raisonnement ne se prononce pas sur la valeur métaphorique de l'énoncé. Mais il établit que le langage fonctionne de manière ordinaire en assimilant des sujets distincts (un processus banal de construction des concepts). La faculté de poser l'identité et la stabilité au milieu d'un changement est une opération ordinaire de l'usage linguistique. Il semble qu'Arnauld ait en tête une accumulation des valeurs successives investies par les mots. Il explique ailleurs que les différences d'interprétation sont issues de la charge sémantique distincte que chaque locuteur fait porter à un mot en fonction des circonstances où ce mot a été intériorisé. En ce sens, la détermination du sens par son énonciation est une représentation symbolique. En refusant de couper les ponts qui, à travers l'imagination, relie continuellement le corps, la pensée et l'âme, la théorie linguistique d'Arnauld s'ouvre aux bouleversements significatifs accomplis par la rhétorique¹. Cette entreprise rhétorique implique aussi la prise en compte de la conversation (ce qu'atteste l'attention aux

mécanismes généraux d'implication). D'une part, la tradition rhétorique de l'éloquence se double dès l'origine d'une rhétorique de la conversation (Fumaroli, 1994). D'autre part, la diffusion de la conversation comme loisir lettré fournit des éléments à analyser mais aussi une interprétation et une technique de la signification dans le langage qui intéresse les grammairiens et logiciens sollicités par les mystères de la langue parlée (Sermain, 1993).

3.1 Assignation des tâches de la grammaire et de la logique

La connaissance que Port-Royal se propose de rendre accessible passe par la pensée et la parole, c'est-à-dire le langage. La *Grammaire générale et raisonnée* intervient dans cet objectif comme un *art de parler*, c'est-à-dire la maîtrise d'un arrangement d'objets, les mots, considérés d'une part comme substance sonore (*nature* dans le vocabulaire de Port-Royal), et d'autre part comme vecteurs de *signification*, avec un aperçu de leur arrangement. Aussi le texte de la *grammaire* se compose-t-il de deux parties, dont la première est décrit les sons et la seconde les parties du discours et leur interdépendance. Qu'est-ce que parler, en effet ? C'est, pour Lancelot, incarner la médiation entre l'âme et le corps, permettre à la pensée de trouver une finalité intelligible. La vision grammaticale de l'art de parler se veut ouvertement à l'écart des pratiques normatives d'un art de *bien* parler. L'objectif avoué est de maîtriser les techniques et d'apporter un modèle de description qui satisfasse aux normes scientifiques les plus strictes, telles que les énonce le modèle cartésien. C'est pourquoi la grammaire sera *générale*, parce son objectif est de montrer à travers le fonctionnement singulier d'organisations linguistiques le mode universel qu'ont les pensées de se cristalliser dans la parole.

Tout autre sera l'*art de penser* de *La Logique*, qui marque le retour du corps dans la pensée. Sans faire de *La Logique* une oeuvre sensualiste, il faut souligner la part qu'elle attribue à l'imagination dans la formation du jugement. S'il y a bien trois opérations de l'esprit, concevoir, juger et raisonner (à laquelle s'ajoute la méthode de composition des raisonnements), les fondements de cette raison n'excluent pas une pensée figurative, pour la bonne raison que l'imagination est solidaire de l'expression linguistique. En ce sens, les logiciens sont des rhétoriciens et la raison pénètre chez eux sans exclure les ressources de l'imagination. Port-Royal ne saurait admettre le rationalisme ultra qui préconise de respecter l'ordre géométrique dans le déroulement de la prédication : l'ordre naturel des mots existe mais il peut être emporté par la soumission du discours à la force de la pensée. Les figures sont là pour faire plier les contraintes syntaxiques. Les Messieurs de Port-Royal ne partagent pas la conviction qu'il existe une vérité du langage en dehors de toute considération de nature contingente. C'est ensemble, en appuyant syntaxe et élocution, que se construit le chemin de la connaissance : « Mais parce que les hommes suivent souvent plus le sens de leurs pensées, que les mots dont ils se servent pour les exprimer (...) de là est venu qu'ils sont introduit quatre façons de parler, qu'on nomme *figurées*, et qui sont comme autant d'irrégularités dans la Grammaire » (*Grammaire* : 204).

Le pendant de l'imagination est l'usage. Chaque nom est susceptible d'être défini de façon certaine si, comme dans la géométrie, sa signification est entièrement donnée dans le langage : c'est la *définition du nom*, dont se servent les géomètres. *La Logique* (I, 12) précise que bien des disputes philosophiques ont pour origine une définition des concepts qui n'est pas entièrement créée à partir du nom et renvoie en partie à l'entente sur la signification donnée par le sens commun (*définition de la chose*). Wionet (1995 : 92) remarque que la rupture de Port-Royal avec la tradition aristotélicienne prend précisément corps dans la question de la *définition*. Mais, s'il est possible de se représenter une analyse linguistique qui clarifie le sens et la valeur des éléments qu'elle décrit (lexique, syntaxe, phonétique), on ne saurait croire cette description exhaustive, au point d'épuiser par avance les possibilités d'énonciation. C'est pourquoi l'usage intervient dans la dénomination de la pensée. L'usage vient acter la signification des mots qui ne font pas l'objet d'une définition personnelle ou qui ne relèvent pas d'une connaissance immédiate, comme le mot d'Idée. Il est clair que l'usage défendu par les logiciens est un usage qui de complète circonstance ; il repose sur le principe du changement et la tâche des grammairiens (nous dirions aujourd'hui les lexicographes), lorsqu'ils rédigent un dictionnaire, est de répondre à cette nécessité d'arrêter le sens commun dans l'histoire, de préciser la signification partagée des mots (*définition de la chose*), non d'attribuer des significations entièrement nouvelles à des mots existants (*définition du nom*).

Toutefois, l'illustration du principe dans *La Logique* ne s'applique qu'à éclairer la confusion des principes philosophiques qui définissent l'essence de certains objets par leurs propriétés contingentes, sans tenir compte de la nature accidentelle de la propriété. L'usage fait irruption dans la synthèse rationaliste de l'organisation de la pensée à cause du consensus entre les hommes à ne pas traiter tous les objets comme des concepts. Mais, de ce fait, il n'y a plus de neutralité possible du discours hors d'une réalité sociale et d'un sujet, identifié, qui devient sujet du discours.

3.2 Port-Royal et la rhétorique

La *Rhétorique ou l'art de parler* (1675) de Bernard Lamy [1640-1715] est considérée traditionnellement comme le traité de rhétorique de Port-Royal. La conception de cette science de la parole (la grammaire prend position dans le champ restreint de la description syntaxique et lexicographique du discours) obéit à un dessein qui va accomplir lui aussi une métamorphose considérable. *L'art de parler*, sous-titre que Lamy reprend après la *Grammaire* d'Arnauld et Lancelot, échappe à la structure et à la finalité des rhétoriques latines. Le programme de Lamy est ambitieux puisque, outre un recueil des tropes et des figures, il comprend aussi une grammaire, une stylistique, une phonétique et des considérations sur l'usage des langues et leur origine. Suit un art de persuader, tel que l'organise l'invention et la disposition. L'ambition d'un tel programme illustre l'expansion permanente des sciences du langage et les hésitations ressenties dans l'assignation des tâches à des domaines spécifiques. L'ouvrage est cependant placé sous le signe de la Raison et circonscrit en un cadre pédagogique précis.

La rhétorique vise à doter le locuteur des forces de persuasion qui lui sont nécessaires dans la conduite de la vie civile. En cela, elle s'éloigne progressivement des circonstances traditionnelles de son utilisation, la plaidoirie, le sermon, l'éloquence parlementaire ou la cour du roi. Pour Lamy, les figures de rhétorique sont à l'âme ce que les attitudes réflexes de protection sont au corps : « Dieu n'a pas refusé à l'âme ce qu'il a accordé au corps ». Il ne s'agit donc pas d'un ornement qui se superpose ou se substitue à l'expression naturelle. Notre existence de vie commune est gouvernée par les passions. Le recours aux figures est intrinsèquement lié à la conduite des hommes dans la vie et à leur communication :

Les hommes sont liés les uns aux autres par une merveilleuse sympathie, qui fait que naturellement ils se communiquent leurs passions. Nous nous revêtons des sentimens & des affections de ceux avec qui nous vivons.[...] Ainsi puisque nous ne parlons presque jamais que pour communiquer nos affections aussi bien que nos idées, il est évident que pour rendre notre discours efficace il faut le figurer ; c'est-à-dire qu'il lui faut donner les caractères de nos affections, qui se communiquent.[...] Les paroles sont les armes spirituelles de l'âme, qu'elle employe pour persuader ou pour dissuader (Lamy, 1732 : 141-143)

Mais, en quittant le théâtre traditionnel de ses activités, l'éloquence perd l'assurance de voir ses effets garantis. Le nombre de paramètres dont il faut tenir compte pour mener une bonne rhétorique augmente. De Lamy à Buffier (1732) se développe une théorie des qualités rhétoriques *naturelles* de l'honnête homme : « La rhétorique est un art et un fruit de l'étude ; l'éloquence prévient tout art et toute étude : l'éloquence est un modèle, la rhétorique n'est que la copie ; l'éloquence produit toujours son effet, la rhétorique le manque souvent » (Buffier, 1732 : col.302 et 355) On peut se demander si une telle hiérarchie ne reproduit pas la volonté naissante de distinguer entre politesse et civilité. L'élection naturelle de l'honnête homme lui donnerait à la fois éloquence et politesse, ne laissant d'autre choix au roturier que la civilité et la rhétorique. « La vraie éloquence se moque de l'éloquence, la vraie morale se moque de la morale » (Pascal, *Pensées sur l'esprit et le style*, 4). Cette volonté de distinguer une qualité exclusive et inaliénable de la noblesse accompagne en tous cas la soumission progressive de la langue à l'écriture.

La rhétorique générale (aussi générale que la grammaire) doit affronter des phénomènes linguistiques particulièrement rebelles à l'analyse rationaliste : la synonymie, l'expression figurée, l'ordre des mots (et l'hyperbate) principalement. Ce sont évidemment des parties essentielles de la langue parlée, qui soulèvent en même temps des questions de style et d'esthétique. Elles sont traitées dans l'esprit de Port-Royal au moyen de la distinction cartésienne entre imagination, sensation et passion. L'usage des figures dépend des qualités de l'imagination : « Les qualités d'une bonne imagination sont fort nécessaires pour bien parler : car enfin le discours n'est rien qu'une copie du tableau que l'esprit se forme des choses dont il doit parler. [...] La forme, la netteté, le bon ordre de nos idées dépend de la netteté et de la distinction que font les impressions des objets sur le cerveau » (*op.cit.* : 65).

3.3 La conversation comme quatrième pilier des sciences du langage

Il manque dans le programme de structuration des connaissances un quatrième pilier. La conversation ou le gouvernement dans la société nécessitent le développement d'une rhétorique étendue, telle que nous l'avons décrite précédemment, distincte d'une éloquence strictement réduite aux moyens oratoires de la persuasion. La conversation ne relève pas d'un dispositif argumentatif, tel que nous l'entendons aujourd'hui. Si elle s'installe dans la rhétorique, c'est pour un double motif. Du point de vue rhétorique, les techniques de persuasion s'élargissent progressivement à davantage de modes énonciatifs : on ne réserve plus l'éloquence aux seules situations de la chaire, du barreau et de l'assemblée, le modèle latin ne constitue plus une fin en soi. Du point de vue conversationnel, le modèle de la parole vivante règne sans partage sur la vie sociale, dans un contexte où oral et écrit sont mêlés. La conversation fait l'objet d'interrogations à la fois sur les modalités de son apprentissage et sur les finalités de sa pratique. Arnauld et Nicole n'ont pas écrit de rhétorique proprement dite, encore moins de traité de politesse ou de société civile. [A travers le programme de structuration de la pensée qu'ils proposent émerge cependant la notion de sujet et, dès lors, les auteurs envisagent les moyens d'organiser la persuasion.](#) Leur défense de la rhétorique passe par une défense de l'imagination. Marin (1975 :43) : « Le sujet de discours et du discours, c'est la manière de son discours ». Port-Royal se montre en effet très attentif à la gestion des sensations, valeur qu'il nous semble pouvoir qualifier de *pragmatique*, sans trop forcer le trait. C'est que la vérité du sens n'est pas à chercher derrière une représentation de l'idée mais bien en accompagnant intellectuellement le passage de la perception sensible à l'intelligence de la chose perçue : « Nous jugeons des choses non par ce qu'elles sont en elles-mêmes ; mais par ce qu'elles sont à notre égard ; & la vérité & l'utilité ne sont pour nous qu'une même chose. » (Arnauld et Nicole, 1970 : 324) Les auteurs citent Pascal, qui recommande de ne pas user du *je* et du *moi* par égard pour les autres. Ils critiquent considérablement le peu de cas que Montaigne fait de la discrétion de l'honnête homme dans la valorisation de soi. Enfin, ils stigmatisent les effets néfastes de l'esprit de contradiction sur la société civile et dénoncent à l'inverse la louange complaisante :

On s'accoutume sans qu'on s'en aperçoive à trouver raison partout, & à se mettre au-dessus des raisons en ne s'y rendant jamais [...]. On trouve toujours à repartir & à se défendre, parce que l'on a pour but d'éviter non l'erreur, mais le silence & que l'on croit qu'il est moins honteux de se tromper toujours que d'avouer que l'on s'est trompé. [...] Il n'est pas nécessaire de reprendre tout ce qu'on voit de mal, mais il est nécessaire de ne louer que ce qui est vraiment louable [...].(ib. : 333-335)

4 Conclusions

La structuration des connaissances liées aux sciences du langage s'articule toujours au tournant du XVIII^e siècle autour des disciplines du *trivium* des arts libéraux: grammaire, logique et rhétorique (parler, penser et convaincre). L'apport spécifique de Port-Royal consiste à avoir recomposé la donne : d'une

part, les Messieurs incorporent indirectement des préoccupations rhétoriques - voire discursives - dans le domaine logique (III,20 : *Des mauvais raisonnements que l'on commet dans la vie civile et dans les discours ordinaires*) ; d'autre part, Arnauld et Lancelot importent en grammaire certains objets issus de la logique (la proposition sujet-prédicat, même si la *Grammaire* en dit somme toute peu de choses ; la détermination). Chacune de ces disciplines se divise ensuite progressivement : art de parler et (grammaire descriptive, rhétorique) et art de bien parler (grammaire prescriptive, traité de savoir-vivre), art de penser (logique) et art de bien penser (morale), art de dire (éloquence) et art de bien dire (politesse). L'identification des préoccupations morales et leur rejet progressif hors des domaines a marqué un pas important dans l'élaboration d'un objet analysable. Elle ne relève pas de l'opposition entre raison et expérience mais plutôt d'une complémentarité entre un traitement fonctionnel (essentiel) et ornemental (accessoire) d'un même objet. La rhétorique chez Dumarsais (*Traité des Tropes*, 1730) sera présentée comme introductive aux deux autres disciplines, parce qu'elle débarrasse le discours des pièges de l'ornement (Auroux, 1995 : 131). Mais toute médaille a son revers. En mêlant dire et bien dire, on offre forcément à l'analyse linguistique la possibilité d'intégrer des facteurs sociaux. En les séparant ensuite, on les exclut du champ. Le présupposé de la perfectibilité des opérations humaines, les critères de jugement esthétiques, sociaux sont apparus progressivement comme un frein à l'application d'une analyse scientifique des mécanismes langagiers. Or, ce sont là des facteurs déterminants dans l'identification des compétences de communication (c'est ce qui nous permet d'identifier dans cette appréhension globale une dimension pragmatique).

L'imagination, - réflexion sur les rapports qu'entretiennent les sensations convoquées par la perception ; **la raison** - organisation grammaticale et logique du déploiement de la pensée dans le langage - et **la conversation** - conduite de la pensée à travers la vie sociale - engagent les chemins de la connaissance. Le problème est que, de cette tripartition, les moralistes français façonnent un dogme où la conversation se vide de sa substance. Trop peu rationnelle, l'analyse de la conversation perd sa légitimité dans la construction d'un savoir. A larges traits, on peut dire que la morale sensualiste ne sera pas si différente puisque le recentrage sur les mots (les sensations) ne renverse pas la dualité âme-corps et, partant, l'hypothèse d'une vérité définie. Elle se contente d'inverser les valeurs. On peut même supposer que les contraintes morales à exercer sur le langage seront d'autant plus fortes que celui-ci est considéré comme le point de départ du sens. En effet, *la marge entre la pensée et l'expression procure malgré tout au locuteur le bénéfice d'une pensée supposée meilleure, dont la déformation est inhérente à l'émission verbale. Au contraire, la conversation est d'autant plus condamnable si, d'un point de vue sensualiste, elle conduit la pensée davantage que celle-ci ne la commande.* Pour donner à la conversation une parfaite respectabilité, il importe de faire éclater ou l'unité du sens ou l'unité de la vérité. C'est pourquoi Marivaux, par exemple, défend la valeur morale de la conversation en niant qu'elle ait un sens univoque. Dans son optique, l'utilisation massive du sous-entendu sert une éthique de l'échange plus qu'elle n'est un procédé théâtral ; les éclaircissements, les reprises et les reformulations montrent l'élaboration du sens au service de la vie sociale, ce dont ne peuvent que se moquer les esprits réduits à la raison. Ces derniers considèrent en effet que l'éclaircissement du sens, la *clarté* sont directement garantis par le choix de l'expression adéquate.

4.1 Un âge (perdu) de la conversation

L'indifférence à traiter séparément langue parlée et langue écrite sert la thèse d'un état conversationnel du langage. Certes, s'il y a continuité d'un usage à l'autre, c'est parce qu'il s'agit d'un état indissocié de représentation de la pensée ; c'est là un argument favorable au genre littéraire de la conversation qu'identifie Fumaroli (1994). Mais cela justifie également qu'un état oral de la norme linguistique est possible, dans le contexte des années 1650-1700. Cela n'est en fin de compte pas aussi radical qu'on pourrait le croire. La parole est plus figée, la conversation plus convenue. L'écrit est moins soumis à ses propres tyrannies, la syntaxe s'appelle indifféremment *diction*, l'orthographe suscite des projets bourrés d'imagination, comme celui de Gilles Vaudelin, des esprits se prononcent pour des réformes. La conversation selon Fumaroli est improvisée mais elle suit les normes d'une éducation rhétorique très austère. La dénonciation par Thomas (1989) d'une rationalisation linguistique néglige de relever que la

langue pourfendue par la norme de Vaugelas n'est pas tant celle du peuple que tout baragouin pédant, provincial, latin ou archaïque, qui gênerait l'honnête homme dans son intégration à la société de cour. La langue des pauvres gens n'a pas de consistance dans son rapport à l'autorité ; elle n'a pas non plus la réalité que lui donnerait la conscience d'exister en tant que telle. Niée, la langue du peuple a toutes les chances de se maintenir ; ce n'est qu'avec le principe démocratique d'Égalité que l'on s'émeut à la Révolution de la disparité des langues françaises. Quant à la langue des bourgeois, elle est docile parce que le dessein du tiers état demeure d'intégrer les rangs de la noblesse, quoi qu'il advienne. L'émancipation (bien modeste encore) du français face au latin dans la représentation mentale du référent linguistique obéit à la mécanique des fluides. Il existe au départ à la cour deux langues, dont l'une est surtout parlée et l'autre surtout écrite. La reconnaissance du français à assumer les tâches de l'écrit peut se faire de plusieurs façons. Ou bien on l'habille à la mode latine ; ce sont les tendances qui apparaissent au temps de la Pléiade. Ou bien on investit l'écrit en remplaçant toutes les parcelles de son autonomie. C'est l'entreprise lancée par Richelieu et Malherbe, qui s'achève avec Condillac. L'adoption d'un tel projet entraîne indirectement le dressage et la rationalisation de la langue pour former l'outil. En revanche, le mouvement qui conduit un langage vers la maîtrise des techniques, de la science et de la pensée permet aussi à la parole de recueillir les fruits de cette accession à l'universalité. Le statut privilégié de la conversation autour de 1700 s'explique par l'énergie d'un tel ressac.

L'édification d'une culture de la vie de cour, culture de l'arbitraire, école de la persuasion et de la séduction, ne peut évoluer dans un esprit rationaliste qu'en réduisant l'écart entre les agents de cette séduction. En d'autres termes, il faut pour rationaliser l'art de plaire que les candidats à cet exercice présentent le profil le plus semblable. Sous l'angle de la liberté, la conversation entre les hommes est une production paradoxale de l'esprit humain. Elle est à la fois une émulation, l'interpellation de la richesse personnelle des hommes et un nivellement, une nécessité d'agrément. C'est pourquoi Sermain (1986 : 148-149) conclut, à l'examen des traités de rhétorique des années 1680, que la confusion gagne du terrain entre, d'un côté des auteurs qui, derrière l'étiquette rhétorique, se préoccupent avant tout de politesse du discours, de bel esprit (*art de bien dire*) et, de l'autre, des érudits qui déguisent leur rhétorique « sous des oripeaux d'une modernité galante et précieuse » (*art de dire*). La rhétorique écoute davantage les conversations et moins les grammaires², davantage le monde contemporain et moins la culture antique (pour Port-Royal, Aristote n'est plus qu'un jalon et non une vérité). « A la fois normatifs (ce qu'il faut dire et ne pas dire) et techniques (comment dire), ces livres para-rhétoriques font de leurs lecteurs leur matière même, puisqu'ils cherchent à définir un sujet linguistique et à façonner un sujet social. » On s'oriente vers une situation où la langue orale obtient une préséance comme norme et va pouvoir la maintenir un demi-siècle environ. La conversation conservera ensuite une influence considérable dans la détermination du régime linguistique des Français mais la valeur de la référence conversationnelle aura perdu la légitimité de sa préséance, au profit d'un monde essentiellement écrit.

4.2 Conséquences inattendues des rapports entre empirisme et rationalisme

Le XVII^e siècle français voit se développer une réflexion sur la langue qui évolue dans un double sens. D'une part, le rapport entre langage et pensée est placé sous le signe de l'évidence. C'est en gros le principe du rationalisme philosophique qui considère, jusqu'à Buffier, que « le langage représente la pensée comme la pensée se représente elle-même » (Foucault, 1966 : 93). Le langage est pris dans le réseau de la pensée et il aucune autonomie n'existe pour chacun de ces éléments. D'autre part, le débat intellectuel est porté en un lieu où la décision est prise par des cénacles mondains, qui n'accordent à ces enjeux qu'un intérêt secondaire, discursif pourrions-nous dire. L'importance des sujets de conversation est jugée selon les possibilités qu'ils offrent de servir la carrière des honnêtes hommes à la cour. Les réflexions sur le langage n'échappent pas à cet état de fait et, au contraire, ils se compliquent de par leur statut métalinguistique. Or, il se fait que *la conversation est un sujet*, comme en rendent compte de nombreuses publications métadiscursives, des recueils Conrart (fondation de l'Académie française) aux *Conversations* de Méré (1607-1684) ou à *L'Art de plaire dans la conversation* (1688) par Ortigue de Vaumorière, en passant par les *Conversations sur divers sujets* de Madame de Scudéry (1653-1680). Il y a place à la fois pour une réflexion savante, dans la tradition grammairienne et philosophique, et pour des

florilèges de *Remarques, Doutes, Observations* où les amateurs affrontent quelquefois les savants. Parmi ces derniers, Bouhours occupe une place déterminante pour l'évolution de la pensée rhétorique. Il écrit une *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* (1687), qu'il définit comme un ouvrage rhétorique souvent interprété comme préfigurant le mouvement esthétique du tournant du siècle. Dans les *Entretiens d'Ariste et Eugène* (1671), il institue déjà des notions aussi centrales que le bel esprit et le je ne sais quoi. L'inlassable polémique entre Bouhours et Ménage est le témoin de cet affrontement, comme l'attestent aussi les péripéties qui ont entouré la publication du dictionnaire de Furetière. De manière générale, les ouvrages consacrés à la conversation au XVIIe siècle fonctionnent sur le principe des mots-clés présentés et discutés par les auteurs. L'ouvrage qui fera contrepoint à ces florilèges est celui de Gamaches (1707) consacré aux *Agréments du langage réduits à leurs principes*.

Les conséquences de cette double orientation rationaliste et empiriste intéressent les fondements de la socialisation des normes linguistiques. La transparence entre langage et pensée fait que la différence entre l'oral et l'écrit n'est pas fondatrice. Ces deux pratiques sont également soumises aux lois de la nature et respectent, aux yeux de l'homme du XVIIe siècle, la vraisemblance de la vie. Malheureusement, l'histoire de la langue montre que le postulat de l'uniformité de la nature dans l'homme, c'est-à-dire l'immanence du langage, a fait long feu. Le pouvoir n'a pas pris la mesure des implications de cet éloignement quant au rapport entre norme et description. En effet, tant que l'autorité est exercée par un monarque souverain et que, par conséquent, l'identité du groupe est garantie par la force, peu importe que l'on édicte une norme, un modèle. La foi dans le primat de l'Idée garantit en quelque sorte le bien-fondé d'une uniformisation linguistique. Peu importe la diversité des langues puisque la pensée qu'elles dénotent relève d'une même sphère. Mais l'évolution démocratique, la prise de conscience de l'identité par la civilisation, l'éloignement de la nature et l'instauration de son regret imposaient la mesure de l'humanité, c'est-à-dire la reconnaissance de la diversité. Or, c'est bien le contraire qui se passa, en particulier pour le français. L'instauration de la République fut le prétexte d'un nivellement et d'une uniformisation linguistiques. On oublia que la motivation première de la rationalisation avait été l'établissement d'un outil scientifique au service du pouvoir et non l'amélioration de la communication entre les hommes, dans la vie commune.

5 Références bibliographiques

- AUROUX S. (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, tome2, Liège, Mardaga, 1992.
- AUROUX, S., *Argumentation et anti-rhétorique*, dans *Hermès* 15, 1995, p. 129-143.
- AYRES-BENNETT W., *Vaugelas and the Development of French Language*, Londres, The Modern Humanities Research Association, 1987.
- BUFFIER C., *Cours de Sciences sur des principes nouveaux & simples ; pour former le langage, l'esprit et le coeur dans l'usage ordinaire de la vie*, à Paris, chez Guillaume Cavelier et Pierre-François Giffart, 1732.
- BURY E., *Littérature et politesse*, Paris, PUF, 1996.
- DOMINICY M., *La Naissance de la grammaire moderne*, Liège, Mardaga, 1984.
- FARET N., *L'Honneste Homme ou l'art de plaire à la court*, édité par M. Magendie, Paris, Félix Alcan, 1925 [1630]
- FOUCAULT M., *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 1966.
- FUMAROLI M., *Trois institutions littéraires*, [2^e partie : la conversation], Paris, Gallimard, coll. Folio-Histoire n°62, 1994.
- FUMAROLI M., (sous la direction de), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, Paris, PUF, 1999.
- GODO E., *Histoire de la conversation*, Paris, PUF, 2003.

- HELLEGOUARC'H J., *Anthologie de l'art de la conversation*, Paris, Classiques Garnier, 1997.
- LAMY B., *La rhétorique ou l'art de parler*, 6e édition augmentée d'un *Discours préliminaire sur son usage, et de ses réflexions sur l'art poétique*, La Haye, 1732 (1675) (voir aussi l'édition critique par B. Timmermans, PUF, 1998)
- MARZYS Z., *La Variation et la Norme, Essais de dialectologie gallo-romane et d'histoire de la langue française*, Genève, Droz, 1998.
- MONTANDON A. (sous la direction de), *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre du Moyen Age à nos jours*, Paris, Seuil, 1995.
- SERMAIN J-P., *Les avatars de l'art de bien dire au tournant du XVIIe siècle (1685-1720)* dans *Zur Geschichte von Buch und Leser im Frankreich des Ancien Régime*, Günter Berger (Ed.), Rheinfelden, 1986
- SERMAIN J.-P., *La conversation au XVIIIe siècle: un théâtre pour les Lumières?* dans *Convivialité et politesse*. Etudes rassemblées par A. Montandon, Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, 1993, p.105-130.
- THOMAS J.-J., *La langue volée. Histoire intellectuelle de la formation de la langue française*, Berne, Lang, 1989.
- VON WARTBURG W., *Evolution et structure de la langue française*, Berne, Francke, 1988 [1946]

¹ J.-C. Chevalier (cité par Auroux, 1995 : 130) : « L'histoire de la grammaire jusqu'aux temps modernes se résume à articuler ces trois-là, la grammaire, la rhétorique et la logique, dans un champ de savoir et d'apprentissage. La révolution de Port-Royal a consisté à redistribuer la rhétorique dans l'articulation d'un champ non plus triple mais double : grammaire/logique ». Il en résulte qu'une certaine dimension rhétorique (prise en compte de la dimension figurale, par exemple) de l'analyse du langage rejailit dans l'exposé de Port-Royal.

² Dans les annotations qu'il procure à la réédition de la *Grammaire* de Lancelot et Arnauld, Duclos (1754) déclare que « Notre langue deviendra insensiblement plus propre pour la conversation, que pour la tribune, & la Conversation donne le ton à la Chaire, au Bareau & au Théâtre » On aura reconnu des parties traditionnelles de l'éloquence mises à mal par la conversation. Arnauld et Lancelot (1754 : 11)